

dans la bibliothèque des Chartreux de Treves, où effectivement ces *Préfaces* ne se trouvoient pas. Mais un critique célèbre, auquel je fis part de cette observation, me répondit qu'elle n'étoit pas décisive, parce que la peine de copier avec les notes toutes ces *Préfaces*, & l'augmentation qui en résulteroit pour le volume du Missel, en avoient fait négliger plusieurs. Du reste, elles rendent si parfaitement la noble & majestueuse simplicité, la précision, l'onction des anciennes oraisons, que l'erreur, s'il en est une dans ce que j'en ai dit, n'est que dans la date. Tout ce qui regarde la chose subsiste; & il seroit certainement à souhaiter qu'elle servît à enrichir la liturgie générale de l'Eglise, & à détruire l'espece d'inconséquence que nous avons fait observer dans la répartition des *Préfaces* particulières *. J'ai fait à cette fin différentes démarches; d'illustres prélats s'y sont intéressés; & quoiqu'il n'en ait rien résulté jusqu'ici, je suis sûr que si le Pape en étoit convenablement instruit, il ne trouveroit aucune difficulté à y donner la sanction pontificale.

* 15 Août
1784, p. 574.

